
CABINET

SYSTEME D'INFORMATION POUR LA GESTION
FORESTIERE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SIFODD)

N° RE02 / PROJET REGIREDD+

Rapport d'étape sur l'avancement du Projet REGIREDD+

Prestataire : SIFODD	Période : du 25 Avril au 29 Juin 2015
Développement du logiciel de gestion du registre national REDD+	
Date de démarrage projet : 16 Mars 2015	
Rédacteur : Coordinatrice projet SIFODD Laetitia NKAKOU	laetitia.ky@sifodd.net +242 05 532 73 63
Bénéficiaire : CN-REDD du Congo	Coordonnateur Georges BOUNDZANGA
Partenaire Financier : PNUD	bouzgege@yahoo.fr +242 06 666 73 21
Livrable	
<ul style="list-style-type: none">- Rapport Financier 2ème décaissement de 7 500 000 FCFA- Ancienne et nouvelle version de la liste des sprints	
Travaux techniques réalisés	
Nouvelle planification des 10 sprints du logiciel REGIREDD+	
Validation des 3 sprints du logiciel correspondant aux étapes 1 et 2 du CCF	
3 Comités Techniques d'une durée de 4 jours	
Obstacles :	
<ul style="list-style-type: none">- Mauvais état de santé de l'administrateur de bases de données- Organisation d'une nouvelle campagne de recrutement- Mauvaise qualité de la connexion internet et manque de formation approfondie sur la nouvelle plateforme WinDev 20 acquis récemment	
Diffusé à :	
<ul style="list-style-type: none">- PNUD, CN-REDD : Coordinateur et le Comité Technique REGIREDD+	

Dans le cadre du contrat signé par le PNUD avec le projet SIFODD concernant le développement du logiciel de gestion du registre national REDD+ (REGIREDD+), un deuxième acompte de 7 500 000 FCFA a été octroyé au projet.

1- Travaux réalisés

Cette période matérialise concrètement le début effectif du développement informatique du logiciel REGIREDD+ suite à la validation du Cahier de Charges Fonctionnel (CCF) par la REDD+ le 22 avril 2015. Une formation par vidéoconférence avec la France, sur l'utilisation de la plateforme WinDev 20, a été organisée sur 5 jours, du 27 au 29 avril et du 7 au 8 mai 2015. Cette formation a connu la participation des deux informaticiens ainsi que de la coordonnatrice de projet SIFODD.

Il s'en est suivi, en conformité avec la méthode agile retenue pour la gestion de ce projet, la planification des 7 préversions (versions intermédiaires) du logiciel appelées sprints présentées à chaque comité technique pour validation. Suite aux difficultés rencontrées, le nombre de sprints a été ramené à 10 à la fin de cette période.

Chaque sprint représente un ensemble de fonctionnalités développées toutes les deux semaines. Il correspondant exactement à une version beta opérationnelle du logiciel permettant au futur utilisateur d'apprécier, la transcription informatique des procédures validées dans le cahier de charges fonctionnel, l'ergonomie des écrans, les bugs et le côté intuitif du logiciel. Ainsi, à chaque comité technique, les tâches suivantes ont été traitées :

- Présentation et validation finale du sprint précédemment visualisé et corrigé en fonction des remarques du dernier comité technique ;
- Présentation détaillée du nouveau sprint développé soumis à l'appréciation de l'équipe de la CN-REDD pour d'éventuelles remarques ;
- Éclaircissement sur certaines procédures pas assez détaillées dans le cahier de charges fonctionnel.

Trois comités techniques ont été organisés pendant lesquels des longues discussions ont abouti aux modifications suivantes par rapport au cahier de charges fonctionnel validé :

- La référence de l'autorisation du ministère sera également appliquée aux initiatives (page 16) ;
- Pour chaque catégorie de partie prenante, une seule partie prenante est retenue. Ce qui nous ramène à un maximum de cinq parties prenantes par Ouvrage REDD+. En plus, ces parties prenantes ne seront plus identifiées par district (page 18) ;

- Les activités de chaque partie prenante seront renseignées sous forme d'une liste d'activités à réaliser dans le cadre de l'Ouvrage REDD+ (page 18) ;
- La Fiche d'enregistrement de projet s'intitulera désormais Fiche d'idée de projet ;
- Le modèle de la Fiche d'idée de projet est en cours de validation par la CN-REDD

Au terme de cette période, les travaux de développement du logiciel REGIREDD+ ont permis de traiter les quatre premiers sprints sur 10. Ces sprints correspondant aux fonctionnalités du logiciel allant de l'étape 1 à 3 du cahier de charges fonctionnel. Ainsi, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Validation des sprints 1 à 3 illustrant les fonctionnalités de l'étape 1 à 2 ;
- Achèvement, avant validation, des fonctionnalités de l'étape 3 jusqu'à la procédure d'enregistrement d'une idée d'ouvrage REDD+.

2. Difficultés rencontrées

Les difficultés énoncées ci-dessous nous obligent à demander auprès du Pnud un mois et demi en plus pour nous permettre de terminer le développement du logiciel REGIREDD+ :

- Retard d'une semaine accumulée en raison de la mauvaise connexion internet. La formation à distance prévue en 3 jours s'est réalisée en 5 jours et étendue sur deux semaines. Aussi, l'assistance technique du fournisseur pour la configuration en équipe projet de la plateforme WinDev 20 s'est faite sur une semaine ;
- l'arrêt maladie de l'administrateur de la base de données pendant 18 jours a causé un retard de deux semaines sur le projet.
 - o Le développeur web s'est vu obligé de réaliser en même temps ses tâches et celles de l'administrateur de base de données qu'il ne maîtrise pas parfaitement. Ce qui lui a causé un retard de 12 jours ;
 - o L'utilisation temporaire d'un consultant du 19 au 29 mai 2015 a nécessité de la part de la coordonnatrice de SIFODD d'organiser deux jours de formation à la compréhension du cahier de charges fonctionnel auprès de ce dernier. Tout ceci afin de permettre au développeur d'application de réaliser ses tâches. Ce consultant n'a pas été retenu car il exigeait un million d'indemnités par mois, bien au-dessus du budget prévisionnel ;
- Retard de trois semaines dans la réalisation des tâches de la coordonnatrice de SIFODD. Presque tout le mois de Mai a été consacré aux entretiens et tests des candidats en vue de recruter un nouvel administrateur de base de données. À ce jour, Monsieur Jean Michel NGOKINI a été remplacé par Mr Ben ESSALE qui a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2015. Comme le consultant, le nouvel administrateur de base de

données a reçu également une formation intense de trois jours sur la compréhension du cahier de charges fonctionnel de REGIREDD+.

- Un retard de deux semaines a été enregistré dans le développement des fonctionnalités du logiciel. L'utilisation de la plateforme WinDev 20 pour lequel nous n'avons reçu qu'une formation rapide de 24 heures étalés en 5 jours ne nous a pas permis d'utiliser aisément les nouveaux concepts de ce produit. Ainsi, nous avons connu beaucoup de difficultés en un mois et demi de développement du logiciel. La création des écrans ainsi que la transcription informatique des fonctionnalités du logiciel ont demandé plus de temps à mettre en place.
- Retard permanent d'au moins 1 jour, venant de l'assistance technique du fournisseur, dans l'envoi des réponses aux problèmes rencontrés à l'utilisation de la plateforme WinDev 20. Ceci en raison de la mauvaise connexion internet.

La planification initiale du projet REGIREDD+ n'était faite qu'en fonction du plafonnement du budget à 50 000 dollars. Aucune marge de retard n'était prévue à cet effet en prévision d'aléas que l'on rencontre souvent dans tous les projets informatiques de cette nature. Tout ceci pour justifier le fait qu'il est nécessaire de reporter la livraison finale du logiciel, prévue au 16 Aout 2015, à la fin du mois de septembre 2015.

3. Point financier

Sur les 7 500 000 FCFA reçu du PNUD et correspondant à la deuxième tranche, il a été dépensé pour cette période 7 496 500 FCFA.

3.1 Détail sur le rapport financier du 25 avril au 29 juin 2015

Sur l'ensemble des produits escomptés acquis, certains méritent une explication particulière. Ainsi, les dépenses mentionnées ci-dessous concernent :

- L'acquisition d'une licence du logiciel "*Navicat for PostgreSQL (Windows) Enterprise French Edition - version 11*" pour la gestion avancée de la base de données PostgreSQL par l'administrateur de la base de donnée ; et de l'antivirus "*Kaspersky Small Office* pour protéger les ordinateurs de l'équipe projet contre les virus. Les deux produits correspondent exactement au montant prévisionnel de 251 445 FCFA inscrit au point 1.1.1 du rapport financier.
- L'acquisition des deux modems-routeurs internet auprès de deux fournisseurs différents (MTN et AIRTEL) afin de pallier à des coupures permanentes de la connexion internet venant de ces fournisseurs puisque nous ne disposons pas d'une solution internet dédiée au projet. Ce qui ne garantit pas la qualité de la connexion internet. Le paiement des deux modems-routeurs, d'une nouvelle carte graphique pour

l'ordinateur défectueux de l'administrateur de base de données, et d'une clé USB 8Go pour le stockage de données, correspond exactement au montant prévisionnel de 291 423 FCFA inscrit au point 1.1.2 du rapport financier.

- Le paiement des frais internet correspondant au point 1.2.1 du rapport financier et chiffré à 247 800 FCFA présente un écart de 2 200 FCFA par rapport au montant prévisionnel.
- Les frais relatifs au point 2.1.1 du rapport financier intègrent le carburant pour le véhicule du projet, le carburant du groupe électrogène et le transport en taxi des membres de l'équipe projet. Ils se chiffrent à 199 200 FCFA avec un écart de 800 FCFA par rapport au montant prévisionnel.
- Le paiement des indemnités de l'administrateur de base de données inscrit au point 1.3.2 du rapport financier correspond aux mois d'avril et mai 2015 à raison de 800 000 FCFA par mois. Pour le mois de mai 2015 ; l'ancien administrateur de base de données a reçu 371 500 FCFA et le consultant recruté pour 11 jours de prestations a perçu 428 500 FCFA après négociation. Ce qui nous a permis de respecter le budget prévisionnel de 800 000 FCFA d'indemnité mensuelle.
- Le paiement des indemnités de la coordonnatrice de projet inscrit au point 2.2.1 du rapport financier correspond aux indemnités du mois de mars, avril et mai 2015. La première tranche ne comportant pas le paiement des indemnités relatives au mois de mars pour la coordonnatrice de projet, 600 000 FCFA a été prévu pour ce mois du fait que le projet a commencé le 16 mars 2015.
- Les frais du comité technique inscrit au point 2.3.1 du rapport financier se chiffrent à 29 950 FCFA et présentent un écart de 50 FCFA par rapport au montant prévisionnel.

3.2 Demande de financement supplémentaire correspondant au retard de livraison du logiciel REGIREDD+

Afin de permettre à l'équipe projet SIFODD de livrer le logiciel REGIREDD+ au 30 septembre 2015, un financement supplémentaire de 4 400 000 FCFA est nécessaire. Le budget initial de 25 000 000 FCFA prévu contractuellement pour la livraison dudit logiciel couvrait 5 mois d'activités, allant du 16 Mars au 15 Aout 2015.

Ainsi, cet avenant couvre la période post-contrat, allant du 16 Aout au 30 septembre 2015.

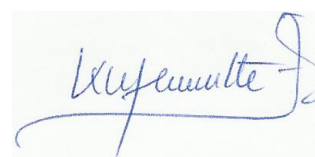
Produits escomptés du Plan de pays et indicateurs avec cibles annuelles	Activités	Budget Prévisionnel 2015 en FCFA		
		Mois Aout	Mois Septembre	Total
Le logiciel du registre national REDD+ est développé	Abonnement internet	75 000	150 000	225 000
	Ingénieur développement	72 727	800 000	872 727
	Administrateur base de données	327 273	800 000	1 127 273
Le projet est bien géré	Transport et essence groupe	50 000	100 000	150 000
	Coordonnatrice projet	600 000	1 200 000	1 800 000
	Pause-café + sandwich du comité technique	0	15 000	15 000
	Cartes de recharge	60 000	150 000	210 000
		1 185 000	3 215 000	4 400 000

Afin de présenter la version 0 du logiciel, il est prévu un comité de pilotage pour la fin du mois de juillet 2015. La date exacte sera fixée de commun accord avec la CN-REDD.

Ce rapport est la synthèse des différents travaux réalisés par SIFODD pour le projet REGIREDD+ pour la période allant du 25 avril au 29 juin 2015.

Fait à Brazzaville, le 6 Juillet 2015

Coordonnatrice de projet SIFODD



Laetitia NKAkou